

## Règlementation spécifique des phases régionales des coupes nationales

	Coupe de France Masculine	Coupe de France Féminine	Coupe Gambardella
<b>Système de l'épreuve</b>	Phase régionale : Phase éliminatoire (tours 1 à 6) Phase Nationale : Compétition propre sur 6 journées	Phase régionale : Phase éliminatoire Phase Nationale : Compétition propre sur 7 journées	
<b>Durée des Matches</b>	90 minutes en 2 périodes de 45 minutes entre-coupées d'un repos de 15 minutes		
<b>En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire</b>	Pas de prolongation Départage par l'épreuve des tirs au but (hormis pour la finale)	Pas de prolongation Départage par l'épreuve des tirs au but	
<b>Heure d'arrivée des arbitres avant le match</b>	1 heure avant l'heure officielle du coup-d'envoi		
<b>Rapport disciplinaire</b>	A transmettre à la Ligue BFC dans les 24 h		
<b>Nombre de joueurs (joueuses) sur la Feuille de match</b>	Phase régionale : Phase éliminatoire Les clubs peuvent inscrire 16 joueurs sur la feuille de match Si les clubs font figurer 16 joueurs sur la feuille de match la présence d'un gardien de but remplaçant est impérative	Phase régionale : Phase éliminatoire Les clubs peuvent inscrire 16 joueuses sur la feuille de match	Phase régionale : Phase éliminatoire Les clubs peuvent inscrire 16 joueurs sur la feuille de match (5 remplaçants dont un gardien de but)
<b>Numérotation des joueurs (joueuses)</b>	Les joueurs ou joueuses débutant la rencontre sont numéroté(e)s de 1 à 11 Les remplaçant(e)s de 12 à 16 Le N°16 est obligatoirement attribué au gardien de but (à la gardienne de but) remplaçant(e)		
<b>Remplacements</b>	Les Clubs ne sont autorisés à utiliser que 3 joueurs remplaçants au cours du même match Le nombre de joueurs susceptibles de participer est donc de 14 (11+3) La règle du remplacé/remplaçant est applicable lors des 2 premiers tours de la phase éliminatoire	Les Clubs ne sont autorisés à utiliser que 3 joueuses remplaçantes au cours du même match Le nombre de joueuses susceptibles de participer est donc de 14 (11+3) La règle du remplacé/remplaçant est applicable lors de la phase éliminatoire	Les Clubs ne sont autorisés à utiliser que 3 joueurs remplaçants au cours du même match Le nombre de joueurs susceptibles de participer est donc de 14 (11+3) La règle du remplacé/remplaçant est applicable lors des 2 premiers tours de la phase éliminatoire
<b>Exclusion temporaire : Carton Blanc</b>	La règle de l'exclusion temporaire est applicable lors des 2 premiers tours de la phase éliminatoire	La règle de l'exclusion temporaire est applicable lors de la phase éliminatoire	

COUPE DE FRANCE MASCULINE
COUPE DE FRANCE FEMININE
COUPE GAMBARDELLA
Même règle pour toutes les compétitions
Même règle pour deux compétitions sur trois

